

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**  
**SÉANCE du 26 février 2016**

---

**Délibération n° 02-2016**

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte financier 2015 de l'Université de Bretagne-Sud qui présente un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à un montant de 1 274 076,23 euros, soit la différence entre les recettes de fonctionnement d'un montant de 76 421 047,85 euros et les dépenses de fonctionnement d'un montant de 77 695 124,08 euros

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

*Visa du Président*

  
Le Président  
Jean  
PEETERS  
**Jean PEETERS**

Document(s) en annexe au présent extrait : rapport de l'agent comptable sur le compte financier de l'UBS et rapport de gestion de l'ordonnateur – exercice 2015

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02 mars 2016

Document mis en ligne le : 02 mars 2016